

Commune de
BLACOURT

PLAN LOCAL
D' URBANISME


APPROBATION
 Vu pour être annexé à la
 délibération en date du :
 14 JUNI 2013

4b

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES "Territoire communal"
 Echelle : 1/5000e

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- ☆☆☆☆ Espace boisé à protéger au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme
- Partie visible sur un autre plan
- ☆☆☆☆ Haie ou alignements d'arbres à conserver au titre de l'article L.123-1-5(7°) du Code de l'Urbanisme
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle à protéger
- Na** Secteur naturel où les constructions agricoles sont autorisées
- Nc** Secteur de carrières
- Nn** Secteur naturel de protection identifiant un site natura 2000



VOIR PLAN 4c

VOIR PLAN 4d